

ATL : UN KALEIDOSCOPE D'INITIATIVES

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse Mai 2006

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
mai 2006

Rédaction : Pascale Meunier

Coordination : Michel Vandekeere

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
Berchem-Sainte-Agathe réinvente la fête des enfants.....	2
Châtelet : vers un portail régional d'information.....	4
Courcelles : informatisation des fiches de présence.....	6
Flémalle : projet d'accueil : qui fait quoi ?	8
Forest : Une gestion commune des subsides régionaux.....	9
Contact	10
Gouvy : l'ATL à la Une	11
Hannut : une volonté de partager le savoir.....	13
Philippeville : on repart de zéro	15
Rixensart : la mutualisation des fonds.....	17
Soignies : un salon de la petite enfance.....	19
Bruxelles, Luxembourg et Brabant wallon : les vertus de la coordination.....	20

INTRODUCTION

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse a organisé durant l'année 2005 deux cycles de rencontres avec les coordinateurs et coordinatrices ATL.

Ces rencontres ont été organisées dans chaque province, en mai et juin d'une part, en novembre et décembre d'autre part.

Elles ont permis de faire le point sur l'état des réalisations communales en matière d'accueil durant le temps libre depuis le vote du décret ATL (décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire).

Elles ont également permis de constater que la dynamique impulsée par les coordinateurs ATL avait encouragé un certain nombre d'initiatives diverses en rapport avec l'accueil durant le temps libre, aussi bien au niveau des communes que des provinces.

Ces initiatives sont de nature diverse : création de site internet sur l'offre d'accueil, organisation de journées événements sur l'accueil durant le temps libre, mise au point de programmes de formation intégrée à destination des accueillantes, mise en place de systèmes de mutualisation des ressources générées par les programme CLE, mise en place d'un accueil regroupé pour les mercredi après-midi, etc.

Une véritable expertise s'est ainsi progressivement constituée au niveau local dans le montage de projets novateurs.

Nous avons voulu valoriser cette expertise et la mettre à disposition de tous les coordinateurs et coordinatrices en consignait, sous forme de fiches pratiques, une partie de cette expérience acquise dans les communes concernées, de manière à la rendre la plus largement accessible aux autres communes intéressées.

Le plan de travail adopté a été le suivant :

- ④ sélection, par l'OEJAJ, d'une dizaine d'initiatives originales et des personnes à contacter ;
- ④ interview des personnes à l'origine de l'initiative ;
- ④ rédaction, dans un style journalistique, d'un résumé des principales caractéristiques de l'initiative (objectifs poursuivis, contexte, ...) ;
- ④ rédaction d'une fiche pratique reprenant les difficultés rencontrées (les freins), les ressources mobilisées (les moteurs), les ressources documentaires utiles et les coordonnées des personnes ressources.

Ce travail a été confié à Pascale Meunier, journaliste indépendante.

L'ensemble du travail de rédaction (résumés et fiches pratiques) est repris dans le texte qui suit.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE REINVENTE LA FETE DES ENFANTS

Petite commune de l'Est de Bruxelles, Berchem-Sainte-Agathe pêche, comme beaucoup d'autres sans doute, par l'isolement de ses acteurs associatifs. C'est du moins ce qu'a révélé en son temps l'état des lieux effectué par la coordinatrice de l'ATL Philippine De Grunne. « L'analyse des besoins montrait que, tant sur le plan culturel que socioéconomique, les publics ne se mélangeaient pas, dit-elle. » Mouvements de jeunesse, clubs sportifs, amateurs de culture plus classique ou adepte de celle « de la rue », tous ces groupes eux-mêmes compartimentés entre les membres des communautés noire, marocaine, francophone, ou néerlandophones s'enfermaient dans leur petit monde respectif malgré une certaine volonté de rencontre.

Comment se rencontrer ? La CCA a planché sur un moyen efficace de mettre tout le monde autour d'une même table. « A table, plus précisément, raconte Philippine De Grunne. Et dans un contexte festif, ce qui est tout de suite beaucoup plus sympathique, surtout s'il s'agit d'une fête intergénérationnelle. » Un endroit semble tout désigné : le Parc Pirsoul, en plein centre de la commune. « On m'a dit que cela ne s'était jamais fait, qu'il n'y avait pas de place, que des bandes rivales allaient venir faire du grabuge, qu'il faudrait un stand de la Croix-Rouge et une surveillance de la police, se souvient la coordinatrice. » C'était sans compter la détermination des gens de terrain, très motivés à l'idée d'une ouverture à d'autres publics. Un comité organisateur composé des associations membres de la CCA s'est mis en place.

Leur brainstorming a accouché de nombreuses trouvailles : des stands interactifs pour faire participer à la vie associative de Berchem via des jeux plutôt que des brochures, une scène pour les spectacles et les concerts des chorales et de l'académie, des initiations sportives, un rallye par équipe pour les enfants, des dégustations... Bref, autant de stands permettant à chacun de voir la vie associative de la commune par l'autre bout de la lorgnette. La première fête a eu lieu en 2003. Au printemps dernier, plus d'un millier de personnes ont déboulé dans le parc à l'occasion de sa troisième édition. On faisait la file aux stands. « Le moment le plus convivial fut le buffet multiculturel, explique Ph. De Grunne. Tout était gratuit (sauf le bar), chacun apportant un plat de sa région en guise de ticket d'entrée. » Une vingtaine de régions différentes étaient ainsi représentées au travers de mets qu'une centaine de convives ont savourés assis dans l'herbe.

Boule de neige

Cette année, la fête battra à nouveau son plein à Berchem-Sainte-Agathe. Toujours calquée sur cette formule qui fonctionne, elle a cependant évolué. Le budget de quelque 1.500 euros apportés au départ par l'ATL et par le service de prévention, a pratiquement décuplé mais ce n'est plus l'ATL qui finance... « Nous travaillons en collaboration avec la commune et avec les centres culturels flamand et francophone. L'an dernier, le fête tombait en même temps que Berchem *ma Découverte* et nous sommes désormais associés au *Visueel Festival visuel* qui se déroule le même week-end. Nous bénéficions de leur apport professionnel, leurs spectacles de rue partagent l'affiche avec les représentations des associations locales. C'est tout profit pour le public et pour les enfants, se réjouit la coordinatrice. »

Effet secondaire

Cette dynamique associative a largement débordé du cadre ponctuel de la fête. Aujourd'hui, le Parc Pirsoul et la villa qui y trône abritent un projet homonyme. « Il s'agit d'un partenariat de plusieurs associations sociales, culturelles et sportives, francophones et néerlandophones de la commune, explique Philippine. Elles partagent les locaux et organisent de façon concertée des stages de vacances et des activités à l'année pour un public de 0 à 99 ans. » Grâce à ses subsides, l'ATL a largement facilité son lancement en finançant l'achat du matériel, des crayons de couleur aux jeux de société en passant par les armoires et l'aménagement des locaux. « Un grand bain partenarial, résume Ph. De Grunne. Pas besoin de beaucoup d'argent pour faire quelque

chose quand les gens se mettent ensemble. »

Pour la fête

Freins	Moteurs
Gros investissement personnel de la coordinatrice	Grande motivation des associations
Peu de personnel à disposition	Volonté partagée de mélanger les publics
Prestation de nombreuses heures supplémentaires	Reconnaissance de la commune

Pour le partenariat

Lourdeur administrative (pour la prise de décision et la mise en place de nouvelles activités)	Reconnaissance de la commune
Difficulté de partager un même local et un même matériel entre plusieurs associations.	Très beau local mis à disposition par la commune
Nécessité d'établir des règles strictes et un solide règlement ordre intérieur	Facilités d'usage prises en charge par la commune : nettoyage, remise en état des lieux, chauffage, électricité, eau, machine à laver
	Engagement des différents partenaires
	Promotion des activités ou événements via le journal communal

Contact

Philippine De Grunne

Avenue des Combattants, 14 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Tél. : 02 464 04 87

Courriel : pdegrunne@1082berchem.irisnet.be

Site : www.berchem.irisnet.be/site/enfance_jeun/

CHATELET : VERS UN PORTAIL REGIONAL D'INFORMATION

Connaître en un clic l'offre d'accueil d'une ville ou d'une région, c'est le projet en phase d'aboutissement à Châtelet, à Gerpinnes et à Charleroi. L'idée a germé bien avant l'entrée en vigueur du décret en 2003, en collaboration avec le Centre coordonné de l'enfance (CCE) très actif dans plusieurs communes de la région, particulièrement dans l'accueil à horaire flexible pour les enfants de 0 à 12 ans.

Ce portail Internet interactif se conçoit comme un ensemble intégré touchant la petite enfance et l'accueil extrascolaire jusqu'à 16 ans. Il a été mis en place dans le cadre du projet européen Equal Muqarnas, un programme d'initiative communautaire qui, à travers des approches innovantes, cherche à lutter contre les discriminations et les inégalités sur le marché de l'emploi dans un contexte de coopération transnationale. Le projet Muqarnas vise plus particulièrement la levée des freins à l'emploi des hommes et des femmes face à l'emploi et à la formation.

Cet outil ambitieux vise différents publics. Les parents tout d'abord, qui, grâce à différents moteurs de recherche vont y trouver les informations qu'ils souhaitent à propos des lieux d'accueil et des associations culturelles et sportives (ce portail leur sera également accessible à partir de différents locaux publics comme les maisons de l'emploi, les administrations communales, les organismes de formation). Les mandataires communaux pourront quant à eux y trouver des indications plus précises sur l'offre d'accueil de leur territoire, répondre plus aisément à l'état des lieux de l'accueil demandé par l'ONE, obtenir des données permettant de cibler les besoins et de développer une politique en adéquation avec ceux-ci. Les opérateurs pourront y faire connaître leur offre, participer de manière plus pratique à l'état des lieux et, si elles en disposent, renseigner au jour le jour la vacance des places d'accueil d'urgence. Enfin, le portail vise aussi les pouvoirs régionaux et communautaires. L'ONE y trouvera par exemple des données et des statistiques sur la qualité de l'accueil et la Région wallonne des renseignements sur la répartition des postes subsidiés dans le secteur.

Des partenaires locaux, régionaux et communautaires

Comment rassembler toutes ces informations et en faire un outil de gestion ? Le site est le fruit d'un financement du Fonds social européen et de la contribution de plusieurs partenaires : le Forem (pour le développement du volet accueil d'urgence), le CCE, la Ville de Châtelet et la Commune de Gerpinnes. Les opérateurs de l'accueil et les coordinateurs ATL de ces communes ainsi que de Charleroi sont impliqués dans le projet de même que d'importants partenaires institutionnels comme l'ONE.

La formule du portail est très souple tout en restant compatible avec la base de données en Access dont tous les coordinateurs ATL disposent pour alimenter leurs états des lieux respectifs. La perspective, particulièrement motivante, est de voir le portail utilisé dans l'ensemble de la Région wallonne (qui envisage de fournir des poste PTP pour encoder les données) et de la Communauté française. «Le portail fonctionne avec un système de carte globale sur laquelle il suffit de cliquer pour établir le lien avec sa commune et obtenir les informations voulues, explique Frédéric Borgniez, coordinateur ATL. » En attendant un usage d'une telle envergure, la base de données est déjà prête à tourner sur les trois communes associées. Munies de leur mot de passe et de leur login, les structures d'accueil accèdent directement au site afin d'encoder leurs coordonnées, la description des activités qu'elles proposent et les renseignements utiles comme le nombre de places disponibles ou encore le prix de l'inscription. Le contenu est validé puis mis en ligne. «La mise à jour est assurée par les structures elles-mêmes, précise Frédéric Borgniez. Et c'est gratuit. » Une bonne partie de la tâche consiste toutefois en un travail de persuasion de ces opérateurs. «Une information erronée ou périmée nuirait en effet à la fiabilité de ce service, poursuit-il. »

Le projet européen EQUAL « Une ardeur d'enfance - Région de Charleroi » vise l'appropriation de l'outil par les autres communes et par les structures d'accueil. L'avis est donc lancé...

Contact

Frédéric Borgniez
Rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet
Tél. : 071 40 16 21
frederic.borgniez@publilink.be

Reine Marcelis
Centre coordonné de l'enfance
Rue Grégoire Soupart, 15 à 6200 Châtelet, Tél. : 071/30.80.11
contact@ccenfance.be

Adresse du site : www.accueildesenfants.be (en construction)

COURCELLES : INFORMATISATION DES FICHES DE PRESENCE

La mesure de déductibilité fiscale des frais de garde des enfants de 3 à 12 ans annoncée par le ministre des Finances Didier Reynders a des effets secondaires... Sous la pression conjointe des parents qui souhaitaient les attestations nécessaires et celle du receveur pour qui les comptes devaient correspondre exactement aux montants repris sur ces documents, l'idée a fait son chemin d'informatiser les fiches de présence des enfants dans les garderies scolaires communales. Au départ, explique Despina Tharenos, coordinatrice ATL, il s'agissait d'un outil simple de facturation pour les parents. Nous avons imaginé l'étendre au comptage des présences déterminant le subsidé ATL. » Le service informatique de la commune a conçu un simple fichier Excell mais la coordinatrice s'est vite aperçue qu'il ne ferait pas l'affaire. Ce modèle ne tenait en effet pas compte des critères du décret, il n'opérait aucune distinction entre garderie du soir et du matin, entre les enfants de plus ou de moins de six ans, il n'identifiait pas non plus ceux qui étaient âgés douze ans et un jour. Bien briefée sur l'utilité de ces différents paramètres, l'informaticienne a planché un mois durant pour trouver une formule satisfaisante. Le fichier est aujourd'hui dupliqué en fonction du nombre d'opérateurs (neuf écoles communales à l'heure actuelle), et il sera proposé à tous les partenaires du programme CLE.

Des usages multiples

« C'est un outil merveilleux », explique Despina. « Une première page enregistre toutes les informations relatives à l'enfant, à ses parents et au milieu d'accueil. Un tableau permet ensuite de cocher les jours de la semaine et les moments où l'enfant est présent. Une partie cachée permet de calculer automatiquement le subsidé ONE à percevoir. » Les fiches individuelles sont tirées chaque trimestre. Le système est en route depuis septembre, les écoles transmettent leur relevé hebdomadaire à la coordinatrice et l'ensemble est encodé. « Cela nécessite une journée de travail par semaine, dit Despina, mais je n'ose pas imaginer ce que cela demanderait de le faire à la main, sans compter les risques d'erreurs de calcul. » C'est aussi un gain de temps pour les écoles et une plus grande clarté des transactions car le paiement des garderies s'effectuait encore souvent de la main à la main.

Hélas quelques problèmes de compatibilité se posent encore. « Notre système ne fonctionne pas avec le programme de comptabilité communal. Il ne permet pas de sortir conjointement l'attestation fiscale, regrette la coordinatrice. Nous réfléchissons à un programme qui combine les deux objectifs et qui s'adapterait également à d'autres opérateurs que les garderies : plaines de jeux, clubs sportifs, etc. » Ce n'est pas simple, d'autant que d'autres usages intéressants pourraient s'y greffer, comme la délivrance des attestations de fréquentation des stages pour les mutuelles par exemple ou l'établissement de statistiques de présences.

Inimaginable en tout cas de faire machine arrière.

Freins	Moteurs
Incompatibilité des programmes	Calcul automatique
Mobilisation d'une personne pour encoder	Gain de temps
	Transparence fiscale

Contact

Despina Tharenos
Rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles
Tél. : 071 46 99 10
Courriel : coordinationenfance@hotmail.com

FLEMALLE : PROJET D'ACCUEIL : QUI FAIT QUOI ?

Comment rédiger un projet d'accueil ? Comment mettre sur papier une pratique que l'on exerce depuis des années ? Facile : il suffit de suivre ce qui est indiqué ! C'est le parti qu'a pris Josiane Cella, coordinatrice ATL à Flémalle.

Blocage du lecteur ou texte compliqué... cette coordinatrice a constaté que les opérateurs avaient du mal à intégrer le code de qualité. « Je l'ai décrypté pour eux, dit-elle, en différenciant bien les différentes parties qui devaient se trouver sur le projet d'accueil. » En est né un schéma simple – mais pas simplifié – des démarches à entreprendre dans l'ordre pour accéder à l'agrément dans le cadre du programme-CLE et une liste des documents essentiels à fournir.

Les différentes conditions à remplir pour intégrer le programme-CLE y sont clairement rappelées, comme les jour, les plages horaires et la durée minimale quotidienne de l'accueil par exemple. Toutes les informations que les opérateurs doivent transmettre sont listées, du numéro de compte de l'association au nom de son responsable. Les indications indispensables à la conformité du projet d'accueil sont aussi détaillées : type d'accueil, règlement d'ordre intérieur, participation financière des parents, encadrement, qualification du personnel, choix méthodologiques, actions concrètes mises en œuvre. Rien n'échappe à ce pense-bête, surtout pas la liste des attestations, reconnaissances, agréments, autorisations et autres pattes blanches à montrer quand on s'occupe des chevreux d'autrui...

Tous les opérateurs de la commune ont reçu ce document de référence accompagné dudit code de qualité dans lequel ils pouvaient trouver des explications complémentaires, ainsi que de différentes brochures éditées par l'ONE. « Je leur ai envoyé deux documents susceptibles de les aider : *Tout savoir sur le décret ATL* et *Après l'école, temps libres* », explique Josiane Cella qui mettait aussi son aide à leur disposition pour rédiger concrètement leurs projets. « Mais ce ne fut pas nécessaire, poursuit-elle. Tout le monde a rentré son projet et à la fin juin, nous avons déposé notre programme-CLE. »

Vingt-trois opérateurs ont été agréés, des garderies scolaires pour l'essentiel.

Freins	Moteurs
Aucun	Documents de références de l'ONE

Contact

Josiane Cella
Service de l'Accueil extrascolaire,
Rue de Flémalle-Grande, 22 à 4400 Flémalle
Tél. : 04 233 79 15
Fax : 04 233 74 29
Site : www.flemalle.be

ONE

Ces brochures peuvent être téléchargées sur le site www.one.be/mildacc/atl.htm.

FOREST : UNE GESTION COMMUNE DES SUBSIDES REGIONAUX

Accueil extrascolaire, cohésion sociale, service de prévention, politique des grandes villes... Tous ces services sont concernés de près ou de loin par la question des enfants. Pourquoi travailler chacun de son côté ?

A Forest, à l'initiative d'Hicham Mokthari, le coordinateur ATL, ces quatre intervenants ont constitué une ASBL para communale dont le premier objet est de se forger un outil financier d'une grande souplesse. « Nous avons signé une convention avec le receveur communal qui nous verse à l'avance et trimestriellement des tranches de nos subsides sur base des preuves des créances des pouvoirs subsidiant, explique-t-il. Cela nous permet de gagner du temps dans la réalisation de nos projets. » Si le service ATL local est moteur, il est aussi demandeur. Son budget est de dix à quarante fois inférieur à celui de ses partenaires, il a donc tout à gagner dans cette association. « Quand j'ai eu besoin d'acheter un coffre-fort pour mettre en sécurité l'argent versé par les parents aux animateurs lors des plaines de jeux, je l'ai demandé à l'ASBL. Quand nous avons décidé de placer une vitrine d'info dans le hall de la maison communale, j'ai contribué à son achat grâce au subside 'information', explique Hicham. Le service de prévention nous aide également à diffuser nos affiches grâce à ses gardiens d'espace public (GEP) qui les distribuent dans les commerces sur tout le territoire communal. »

Think tank local

Autre effet, multiplicateur : cette ASBL fonctionne comme un lieu de rencontres et d'échanges, on s'invite entre coordinations et on se transmet des informations, on se représente les uns les autres aux réunions, on répond conjointement à des appel à projets que l'on construit ensemble. Lorsqu'un partenaire cherche à recruter des animateurs, la demande circule. « Nous sommes aussi un organe de propositions », dit Hicham. Un lobby efficace car, à eux quatre, ils représentent tout le secteur et ils partagent une même ligne conductrice : le bien-être des personnes, celui des enfants en particulier. Leurs états des lieux respectifs livraient d'ailleurs les mêmes conclusions : peu d'infrastructures et de matériel, et une demande d'activités intergénérationnelles. La question du matériel a pu se résoudre grâce au subside complémentaire de l'ATL. « On a visé le durable plutôt que de se lancer dans des activités que l'on n'aurait pas pu maintenir par la suite, précise le coordinateur. » Des vélos, des raquettes, des ballons, du matériel de psychomotricité, des tables, des bancs, des armoires ainsi que du matériel audiovisuel ont entre autres été achetés.

Pour ce qui est du manque d'infrastructures, le quatuor a convaincu le collège, le conseil et la tutelle de la commune d'acheter un bâtiment de 3.000 mètres carrés à transformer en une structure « forum », un lieu d'accueil polyvalent et intergénérationnel. Situé dans le quartier de Saint-Antoine, un quartier fragilisé qui a connu des émeutes en 1991, ce lieu mixte héberge déjà le service de prévention que rejoindront prochainement l'Agence locale pour l'emploi et la boutique sociale du CPAS. Un étage est dévolu à l'économie sociale et à la formation, une salle de spectacle sera accessible aux ateliers d'animation. Il accueillera aussi l'antenne sud de l'école de cirque de Bruxelles. Un plateau est destiné aux mères et aux enfants, une école de devoirs va s'y déployer et accueillir davantage d'enfants que dans ses locaux actuels. De même pour la ludothèque. Une halte-garderie devrait venir compléter l'offre pour permettre aux mamans de suivre des cours d'alphabétisation.

« L'état des lieux soulignait également un manque d'opérateurs à Forest, nous voulons les attirer grâce à ce lieu, explique le coordinateur ATL, mais ce n'est pas le seul incitant. La carotte financière fonctionne aussi, notamment grâce au DAS qui permet de les impliquer et d'impliquer toutes les écoles. »

Une dynamique d'équipe et une complémentarité de services...

Freins	Moteurs
Asymétrie des organes (asbl vs commune)	Intérêts partagés
Réunionite	Dynamique locale

CONTACT

Hicham Mokthari
 Chaussée de Bruxelles, 273 à 1190 Forest
 Tél : 02 370 22 38
 Courriel : hichammokthari@forest.irisnet.be

GOUVY : L'ATL A LA UNE

Il arrive à Florence Léonard, coordinatrice ATL à Gouvvy de croiser des parents qui ne savent pas encore ce qu'est l'ATL. « Ils ne connaissent pas non plus les différents domaines d'action de la coordination comme la qualité de l'accueil, la formations du personnel, les synergies entre les opérateurs, la coordination des stages d'été, ou l'utilisation des subsides », constate-t-elle. Interpellée par ces lacunes, elle a décidé de tout mettre en œuvre pour mieux faire connaître l'accueil extrascolaire. Comment ? « En multipliant et en activant régulièrement différents créneaux d'information. »

Une première brochure générale a d'abord été éditée à grand frais. « Nous la voulions attractive, résume la coordinatrice. Aujourd'hui, on se rend compte qu'un texte bien ficelé est tout aussi efficace sur une simple feuille de papier de couleur. Les coûts se situent davantage dans la recherche et la collecte des informations que dans leur diffusion. »

Florence profite des média existants, comme la revue communale qui paraît tous les deux mois. Elle y rédige un article pour chaque numéro. Le site Internet communal, pour sa part, reprend intégralement la brochure en plus d'informations sur les stages saisonniers. Florence Léonard répond aussi aux demandes ponctuelles des parents, comme lorsqu'elle a mis sur pied un stage en intégration. « Les parents m'ont fait remarquer que la brochure générale ne présentait pas les activités accessibles aux enfants handicapés. Nous y veillerons lors de la prochaine mise à jour mais, en attendant, nous avons édité une brochure spécifique pour ce public. »

Une autre brochure vise les professionnels de l'accueil extrascolaire. Gouvvy, Vielsalm et Manhay ont conjointement ciblé les informations utiles aux accueillantes et rédigé un document à vocation pédagogique qui s'ajoute aux réunions et aux formations régulières que les trois communes organisent.

De l'info tous azimuts

La coordinatrice ne s'arrête pas là. Toute information susceptible d'intéresser les parents est compilée, diffusée en toutes boîtes. « Je travaille avec mes collègues du service des affaires socioculturelles, dit-elle. Chaque fois qu'il se passe quelque chose en lien avec l'ATL, l'information est ajoutée à leur folder de promotion. »

A la rentrée scolaire, Florence affiche également dans chaque école un tableau récapitulatif des activités proposées, des lieux où cela se passe, des horaires. Cela permet aux parents de se faire une idée de ce que tous les établissements offrent. En un seul coup d'œil.

Elle ne perd pas non plus de vue le potentiel de cohésion que génèrent ces informations. Pour donner suite à l'agrément du programme-CLE, elle a pensé à un autre dépliant présentant les opérateurs agréés et les responsables de l'accueil. Distribué dans les écoles, il met en valeur le processus de qualité en cours.

Lancée il y a un an, cette vaste offensive de communication ne devrait pas manquer de porter ses fruits.

Freins	Moteurs
Certains opérateurs préfèrent rester Indépendants ou ne se sentent pas concernés (ceux qui dépendent d'une	Soutien du l'échevin

fédération par exemple)	
Le temps pour collecter, concocter et diffuser l'information	Crée des liens entre opérateurs et Collaborateurs
Certains opérateurs oublient de transmettre spontanément leurs informations, il faut les interpeller à chaque nouvelle parution	Synergie entre partenaire
Une fréquence de parution élevée	Information destinée aussi aux prestataires de service pour faire connaître les opérateurs de la commune
La répartition précise des tâches et des contacts lorsque plusieurs services utilisent les mêmes outils d'information	Outil à l'écoute des besoins des parents
	Outil de transparence (destination des subsides octroyés, propositions émises par les membres de la CCA par exemple)
	Faire connaître l'ATL encore mal connu
	Outil de coordination par essence

Contact

Florence Léonard Coordinatrice
 Administration Communale de Gouvvy, Bovigny, 59 à 6671 Gouvvy
 Tél. : 080 29 29 33
 Fax : 080 29 29 39
 GSM : 0499 35 54 67
 Courriel : florence.leonard2@publilink.be
 Site : <http://www.gouvvyadm.be/fr/Extrascolaire/index.html>

HANNUT : UNE VOLONTE DE PARTAGER LE SAVOIR

« Il y a quatre ans que l'on a créé le poste de coordinateur, un service qui n'existait pas avant. A nous maintenant de répercuter les demandes et les problèmes concrets du secteur. » Pour Anne-Françoise Lhonnay, coordinatrice ATL à Hannut, cette mission lui incombe clairement autant que celle de l'organisation pratique de l'accueil des enfants dans sa commune. Mais ce n'est pas tâche facile car il lui faut (apprendre à) jongler avec un dispositif législatif complexe et mouvant.

« Les coordinateurs sont peu épaulés, déplore-t-elle. L'information vient bien du haut, de l'OEJAJ ou de l'ONE, mais elle remonte rarement de la base. Pourtant les questions sont nombreuses. » Nombreuses et très pratiques. De quelle convention paritaire dépend-on par exemple ? Selon que le pouvoir organisateur est une commune ou un organisme privé, cela change. Comment défrayer des moniteurs et des bénévoles ? Quand a-t-on droit à des compléments de chômage ? Pour obtenir des réponses convaincantes, Anne-Françoise Lhonnay se renseigne : via Internet, en analysant les textes, en téléphonant aux ministères, en cherchant des interlocuteurs dans les administrations. « Malgré cela je reste seule face à mes doutes, confie-t-elle. Je pense notamment à une circulaire qui énonce une directive tout en répétant la même injonction dans ses exceptions... De quoi s'arracher les cheveux ! Ai-je bien lu ? Même si je fais valider l'information par ma hiérarchie, je n'ai pas de garantie. »

Elle souhaiterait plus d'échanges entre collaborateurs, « que l'on puisse se conseiller mutuellement », dit-elle. Car les interrogations sont les mêmes pour chacun, à sa mesure. « Personnellement, je gère l'embauche et le paiement des salaires d'une trentaine de personnes via l'ASBL L'Eveil qui organise l'accueil extrascolaire de Hannut. Mais à plus petite échelle, c'est aussi très intéressant de savoir que l'on peut engager temporairement et sous certaines conditions des travailleurs sans payer de cotisations ONSS, surtout quand les subsides viennent à manquer », poursuit la coordinatrice. Mieux on connaît le contexte, plus et mieux on engage, tant dans l'intérêt de la commune que dans celui du travailleur.

En février, avec l'OEJAJ, elle a mis sur pied une rencontre avec une quinzaine de coordinateurs de la province pour approfondir les questions relatives au contexte social et juridique de l'accueil extrascolaire. Cinq ateliers ont brassé les questions portant sur la nouvelle loi sur le volontariat, sur l'article 17, sur le contrat d'étudiant, sur les conventions paritaires et sur les compléments de chômage. « Ce dernier point est particulièrement injuste, souligne Anne-Françoise Lhonnay. Une accueillante de garderie fait prétendument partie de l'enseignement. Elle n'est pas payée pendant les grandes vacances ni pendant les autres congés si elle n'effectue pas de prestations. Et, à l'instar des enseignants qui ne sont pas nommés, elle ne touchera rien non plus du chômage. »

A Hannut on est conscient du rôle de relais, sinon de pression, que les coordinateurs ont entre leurs mains. Exemple : « La nouvelle loi de la ministre du Budget Freya Vandebossche sur les temps partiel ne convient pas à notre secteur d'activités, fait remarquer A.-F. Lhonnay. Nous avons interpellé les autres coordinations et les autres communes pour qu'elles votent une motion contre. »

Freins	Moteurs
Repli sur sa commune et ses problèmes	Prise d'initiatives
Manque de communication	Rencontres informelles entre coordinateurs et personnes du secteur
Manque de formation initiale (repère,	Confiance en soi

modes d'actions, ...)	
Manque de concertation	Mobilisation pour le secteur
Prise en considération d'informations ascendantes pour les pouvoirs organiseurs	Respect pour le travail effectué

Contact

Anne-Françoise Lhonnay

Rue de Landen, 23 à 4280 Hannut

Tél. : 019 519 352 - Fax: 019 519 355

Courriel : anne-francoise.lhonnay@publilink.be ou eveil@hannut.be

PHILIPPEVILLE : ON REPART DE ZERO

Commune pilote dès 1999, Philippeville a fait partie des pionniers de l'accueil extrascolaire. Contre toute attente, lors de l'appel à projet de 2001-2002, les édiles communaux ont pourtant décidé de mettre un terme à cette coordination mais... depuis 2005 la dynamique est à nouveau enclenchée. Comment expliquer cette résignation puis cette relance ?

« Le subside proposé par la Région wallonne dès 1999 a été accueilli favorablement, explique Karl Bondroit, coordinateur ATL. Il offrait le financement d'un emploi à temps plein. Mais, en 2001, l'autorité subsidiante a changé. La Communauté française ne couvrait désormais plus que l'engagement d'un coordinateur à mi-temps pour les entités de Philippeville et de Viroinval. » Ce subside étant peu élevé, une fois le salaire payé, il ne restait rien pour assurer les frais de fonctionnement or, en milieu rural, ceux-ci s'avèrent fort élevés : le territoire est très étendu, les structures d'accueil sont disséminées sur plusieurs sites relativement éloignés du centre ce qui implique de longs et fréquents déplacements ainsi que des frais de téléphonie importants. « En outre, poursuit Karl Bondroit, l'appel initié par la Région wallonne dans le cadre de ses politiques croisées avec la Communauté française ne soutenait que des projets d'amélioration des conditions matérielles de l'accueil. Il ne permettait pas l'engagement de personnel alors que c'est précisément ce qui faisait défaut à Philippeville. » Cette commune rurale n'a en effet pas suffisamment de ressources financières pour engager sur fonds propres un personnel spécifique et qualifié pour développer une politique cohérente de l'accueil de l'enfance. Le collège a également souligné à l'époque le manque de récurrence des subsides. « Ce serait léser la population que de se lancer dans une politique coordonnée de l'enfance sans pouvoir en garantir la stabilité, résume Karl. » La mort dans l'âme, les autorités ont donc décidé de mettre un terme à leur coordination ATL en 2002.

La cohérence comme moteur

En 2005, la Région wallonne lance un nouvel appel à projet. Philippeville y voit une bonne occasion de remplacer son espace mobile d'accueil, d'écoute et d'animations à destination des enfants, le « car-ados ». Pour pouvoir déposer ce projet, il faut cependant que la ville relance la dynamique de coordination de l'accueil durant le temps libre ; l'engagement d'un coordinateur est évoqué et rappelle les déboires du passé. « En tant que chef de projet du plan de prévention de proximité, le service porteur du projet car-ados, c'est moi qui aie été désigné, explique Karl. En fait, j'assurais déjà la coordination du centre de vacances communal depuis 2004. » Et il y avait fait ses preuves. Sous son égide, ce centre a acquis une nouvelle dimension originale grâce à des stages techniques, du personnel qualifié et fut valorisé comme un lieu d'apprentissage alternatif pour les enfants. Le nombre d'inscrits a plus que triplé. Si l'appel à projet a servi d'aiguillon à la relance de l'ATL local, la majorité communale percevait aussi parfaitement les enjeux d'une politique cohérente de l'enfance sur son territoire. Elle désirait renforcer et stabiliser cette dynamique. « Le collège souhaitait une vision globale du secteur de l'enfance et de la jeunesse, analyse Karl. En jonglant avec deux sources de subventionnement, il lui garantissait aussi une certaine forme de pérennité. Enfin, il comptait obtenir le soutien des opérateurs de l'accueil déjà partenaires du plan de prévention de proximité. »

Le terrain apprécie cette relance et si tout n'est certes pas encore gagné dans la cité Vauban, les enjeux sont désormais posés avec moins d'opportunisme. « Cette fois, nous démarrons sur de bonnes bases, avec un soutien politique important et une envie évidente des opérateurs d'avancer, résume Karl Bondroit. »

Freins	Moteurs
Manque de temps (cumul de fonctions)	Diversité des sources de financement
	Expérience et conséquences positives d'amélioration de la qualité de l'accueil

Contact

Karl Bondroit
 Place d'Armes, 12 à 5600 Philippeville
 Tél. : 071 68 90 64
 Mob. : 0478 53 22 52
 Courriel : bondroit.karl@scarlet.be

RIXENSART : LA MUTUALISATION DES FONDS

A Rixensart, le travail de la coordination locale pour l'enfance s'est axé sur la reconnaissance professionnelle du secteur. Lorsqu'il a fallu décider de l'affectation des subsides, le choix d'une politique durable de l'accueil s'est imposé plutôt qu'un usage au coup par coup.

« Le décret exige des normes de qualité, d'encadrement et de formation auxquelles aucun opérateur ne correspond pleinement, expose Coralie Vankerkhoven, coordinatrice ATL, membre de D'Clic – Service Enfance et Jeunesse de la commune de Rixensart. On ne peut raisonnablement pas les leur imposer sans leur donner les moyens de les atteindre. » Développer de nouveaux projets alors que la plupart des opérateurs rencontrent des difficultés à respecter des conditions *sine qua non* serait un non-sens pédagogique et financier. « Si on ne les accompagne pas d'incitants financiers, ces normes risquent en outre d'apparaître comme négativement contraignantes et budgétairement irréalisables tant au niveau de la commune que des opérateurs, poursuit Coralie. » Pas question non plus d'augmenter à l'envi la participation financière des parents pour compenser.

Mais comment dès lors atteindre cet objectif avec les 25 centimes escomptés par jour et par enfant que laisse entrevoir le décret ? L'idée d'opérer des économies d'échelle a fait son chemin pour aboutir à un projet de mutualisation contribuant à renforcer une politique globale. La coordinatrice ATL précise : « cette mutualisation est moyen, pas une fin en soi. Elle est gérée par la mise en place d'un réseau d'opérateurs de l'accueil, une structure qui veille à ce que le système serve au respect de la qualité de l'accueil. »

Un pot commun

Comment cela fonctionne-t-il ? La première phase a été lancée grâce au subside complémentaire de l'ONE en 2004-2005. Les 15.000 euros reçus ont été intégralement dépensés pour payer aux accueillantes des garderies scolaires (tous réseaux confondus) les heures qu'elles ont prestées et prêteront en formation cette année. A l'avenir, avec la mutualisation des subsides de fonctionnement acquis par chaque opérateur agréé, ce principe sera étendu pour rémunérer les heures dévolues à la fonction de responsable de l'accueil ainsi qu'à l'amélioration du taux d'encadrement. Ces trois axes font partie du programme-CLE de Rixensart. « Si on travaille sur la qualité, insiste Coralie, il faut payer les gens. » Le souci est également d'assurer la pérennité du système. « La structure doit se maintenir pendant des années, dit Coralie. En ce sens, l'engagement de personnes supplémentaires reste difficile car nous devons être certains de pouvoir continuer à les rémunérer. » Il faut également que les partenaires s'entendent et le réseau trouve-là une de ses raisons d'être, les décisions s'y prennent de manière collégiale.

Ce pot commun ne sert évidemment pas tout le monde en même temps. « Il faut être capable d'attendre son tour et l'accepter, fait remarquer la coordinatrice, mais avec un peu de patience, tout le monde y gagne. » La mise en place administrative et juridique d'un tel réseau n'est pas non plus chose aisée. Il s'agit d'un montage vertical entre les opérateurs et la CCA doublé d'un montage transversal entre les opérateurs. Sans compter le pouvoir décisionnel du collège et du conseil communal. C'est un processus long à mettre en place et les réalités du terrain sont parfois fort éloignées de la lourdeur des dossiers. Des complications risquent aussi de se profiler à l'horizon. « Je m'attends notamment à des difficultés de remplacement du personnel pendant les formations, anticipe Coralie, mais nous avons une visée à long terme. » Ce sont également des principes de solidarité et de cohérence entre opérateurs qui sont soutenus. Une politique homogène se développe tandis que se partage une vision commune de l'ATL. Le tout sans déperdition de fonds.

Freins	Moteurs
Lourdeur administrative de l'ONE	CCA dynamique, partenaires coopératifs et constructifs
Travail moins « visible »	Travail au sein d'un service et d'une commune qui pousse à voir et à réfléchir à long terme
On ne maîtrise pas tous les éléments, les projections budgétaires sont compliquées car les subsides arrivent tard.	Liberté d'action à partir du moment où les projets sont réfléchis et cohérents Prise en compte de tous les services communaux qui interviennent en aval et amont des projets
Vision à long terme pas toujours bien comprise par certains	Confiance accordée
Structure viable mais lourde	Travail de fond
Longueur du processus	Tout le monde s'y retrouve

Contact

Coralie Vankerkhoven

D'Clic – Service Enfance et Jeunesse de la Commune de Rixensart

Avenue des combattants, 14 à 1332 Genval

Tél. : 02 652 26 36

Courriel : D.clic@belgacom.net

Site : www.rixensart.be/dclic/home.htm

SOIGNIES : UN SALON DE LA PETITE ENFANCE

Le premier salon de la petite enfance de Soignies a ouvert ses portes en septembre dernier. Conçu comme une vitrine de l'ensemble des activités offertes aux 3-12 ans de la commune, il rassemblait les secteurs sportif et culturel ainsi que les garderies scolaires.

« L'objectif était de présenter ces structures au public, explique Pol Forges, coordinateur ATL. Les Sonégiens l'attendaient pour en savoir plus sur les activités avant d'y inscrire leur enfant. »

Décidée en Commission consultative de l'accueil (CCA), cette initiative a reçu l'appui de la commune, qui a contribué à sa mise sur pied en détachant son personnel ouvrier durant trois jours pour en assurer la logistique. La Province a quant à elle mis gracieusement son hall omnisports à disposition. « Les activités ont largement dépassé le cadre du bâtiment, poursuit le coordinateur ATL, de nombreuses activités avaient lieu en plein air, et le soleil n'a rien gâché... » Escalade, basket, poney, tennis, tennis de table, de nombreuses démonstrations ont permis aux enfants de s'essayer à différentes disciplines. « Tout était gratuit, précise Pol Forges : l'entrée et les stands. » Et manifestement tout le monde s'y est retrouvé. La bibliothèque et la ludothèque ont fait le plein de nouveaux membres, les nouveaux clubs sportifs se sont fait connaître. « Ce salon a rencontré un succès fou, reconnaît Pol Forges. » Et il reste encore gravé dans les mémoires. Une prochaine édition à la rentrée prochaine ? « A l'échelle de la ville, il n'est peut-être pas nécessaire d'organiser un tel événement chaque année, constate le coordinateur. On envisage plutôt de réitérer l'expérience tous les deux ans. » Une telle organisation nécessite malgré tout un bon petit budget, quelque 5.000 euros en l'occurrence, principalement affectés à la location de tables, du château gonflable, à la rétribution des surveillants des enfants et à la publicité dans les journaux locaux.

Freins	Moteurs
Frais de fonctionnement limités mais incontournables	Accord de la CCA
	Investissement de la commune
	Investissement de la province
	Demande du public
	Return direct pour les opérateurs
	Gratuité pour les participants et les visiteurs

Contact

Pol Forges
Hôtel de ville, place Verte 32 à 7060 Soignies
Tél : 067 247 355
Courriel : pol.forges@soignies.be

BRUXELLES, LUXEMBOURG ET BRABANT WALLON : LES VERTUS DE LA COORDINATION

A Bruxelles, dans les provinces du Luxembourg et du Brabant wallon, des structures ont fait le pari de travailler ensemble. Leur histoire comme leurs moyens en font des lieux de rencontre et d'action à géométrie variable.

Noëlla Lété est coordinatrice de la cellule égalité des chances de la province du Brabant wallon. «La province est partie prenante du décret ATL, dit-elle. Elle détient non seulement une voix consultative à la CCA mais, via son service pour l'égalité des chances, elle partage aussi les mêmes mobiles : favoriser l'insertion professionnelle et concilier vie familiale et vie professionnelle. » Noëlla Lété a pris contact avec l'ONE, avec l'intercommunale sociale du brabant wallon (ISBW, gros opérateur de l'accueil extrascolaire local) et avec la Région wallonne (pouvoir subsidiant), en vue d'associer leurs idées et leurs moyens. « Le but était de coordonner les actions, dit-elle, et - deuxième lecture de l'égalité des chances - de présenter la même qualité d'accueil partout. »

Ces partenaires ont ainsi créé une espèce de supra-coordination de l'accueil extrascolaire à l'échelle de la province et ils se sont attaqués à l'organisation du programme de 100 heures formation imposé par le décret. « Ce qui permettait de boucler la boucle, commente Noëlla Lété, d'assurer un accueil de qualité rassurant les parents. »

Ces formations ont démarré en 2004, commune par commune, en partenariat avec l'Institut provincial de promotion sociale. «Nous voulions qu'elles soient accessibles à toutes, explique Noëlla. Elles se déroulent donc sur place, en dehors des heures de travail. » Avec le nombre d'horaires coupés, on imagine le casse-tête du planning... Aujourd'hui, 250 personnes ont déjà été formées, soit six communes sur la vingtaine concernée.

Des réunions régulières, mensuelles ou bimestrielles, sont aussi proposées aux coordinateurs ATL. C'est un lieu d'échange, de rencontre et d'information. «Beaucoup sont isolés, tous n'ont pas le même profil ni le même passé professionnel », explique Noëlla Lété.

Un volet sensibilisation s'est aussi développé, à destination des échevins notamment (il s'agit de les informer sur le décret) mais aussi des responsables ALE communaux, grands pourvoyeurs d'accueillantes extrascolaires qu'il convenait particulièrement d'informer à propos des formations.

Enfin, la coordination travaille également à l'évaluation de la formation. Malgré certaines difficultés (le décret donnant juste l'intitulé du cours, le contenu a de l'être inventé), Noëlla souligne les acquis de ces réalisations. « Les coordinateurs ATL ont trouvé leur place dans la chaîne de l'accueil extrascolaire », dit-elle. Les accueillantes se sont rendues compte qu'elles n'étaient pas seules non plus. Un esprit de corps, voire un esprit revendicatif se développe, elles ont besoin de temps de parole et nous le leur accordons. » Un regret cependant : « La reconnaissance professionnelle ne suit pas, déplore-t-elle. Les accueillantes ont toujours un statut ALE et nous n'avons pas les moyens de faire bouger les choses. Je crains que la bonne volonté du terrain ne s'essouffle faute d'avancées sur ce plan-là. »

Luxembourg : une approche logistique

En province de Luxembourg, c'est à l'asbl Promemploi que revient l'initiative de rassembler les coordinateurs. « En tant que structure de coordination et de développement de projets dans le domaine de l'accueil de l'enfance, notre rôle passe aussi par le soutien de l'ATL, explique Salvatore Ali, chargé de mission chez Promemploi. »

Les coordinateurs ATL des treize communes partenaires de l'asbl se réunissent régulièrement afin de cibler les problématiques qu'ils rencontrent. «Notre approche est d'abord logistique, précise Salvatore Ali, en fonction de nos moyens et de nos ressources. » En termes de méthode, les coordinateurs ont réussi à dépasser leurs difficultés personnelles pour trouver des points communs à aborder. Une méthode qui permet à la diversité d'enrichir le débat et de créer des outils à disposition de tous. «De plus en plus de missions s'accumulent sur leurs épaules, constate Salvatore : les exigences de la Région wallonne relatives aux subsides, le code de qualité, le décret ATL, les indications de l'OEJAJ, les exigences locales, les mesures fédérales de déductibilité fiscale... Dans ce vaste cadre légal, juridique et politique, beaucoup ont du mal à s'y retrouver. »

La multiplicité des intervenants est un autre facteur de complexité du système local. L'ONE, les opérateurs, les accueillantes extrascolaires, chacun prend sa place avec des attentes différentes. Le groupe de coordinateurs travaille à la clarification de ces contraintes. «On pourrait imaginer un calendrier des tâches ou une systématisation des missions, entrevoit Salvatore Ali, qui souligne aussi le flou qui entoure le poste de responsable de projet. Plusieurs coordinateurs endossent déjà ce rôle formellement ou informellement. Il y a là aussi quelque chose à éclaircir. » Du travail de réflexion en perspective, ce n'est pas ce qui manque. C'est aussi le ferment d'une certaine forme de solidarité car les coordinateurs se heurtent bel et bien aux mêmes écueils, à des moments différents.

Parallèlement et plus spontanément, l'ensemble des coordinateurs de la province du Luxembourg (trente-six communes sur quarante-quatre sont entrées dans le décret) se voient aussi «entre eux », bien que Promemploi participe aussi à cet autre cercle. L'idée étant de partager ce qui se fait chez les autres, chaque coordinateur invite à son tour ses homologues dans sa commune. Il s'agit alors d'une approche plus formative, d'échange d'informations ou du traitement d'un thème plus particulier comme la maltraitance, par exemple, abordé en présence de représentants du SAJ et du SPJ, et que chaque coordinateur a pu relayer localement par la suite. « C'est un lieu intéressant également pour les instances comme l'OEJAJ et l'ONE, remarque Salvatore Ali. L'information, qu'elle soit montante ou descendante, y circule rapidement. »

Accompagnement et soutien

A Bruxelles, c'est sous l'aile de l'Observatoire de l'enfant de la COCOF que se réunissent régulièrement les coordinateurs ATL. Cet accompagnement existe depuis l'avant-projet du décret. «Ce n'est pas une coordination de coordinations ni un maillon de plus à qui rendre des comptes, explique Anne Nasielski, chercheur à l'Unité Politiques et Service à l'Enfance (UPSE) de l'ULB, initiatrice et organisatrice de ces rencontres mensuelles. Notre position est davantage celle d'un soutien aux nouvelles fonctions de coordination dans les communes. »

Mobilisés par l'objectif commun d'une professionnalisation de leur fonction et par la rupture de l'isolement (on ne se professionnalise pas tout seul), ils sont une vingtaine à participer mensuellement à des interventions. «A ne pas confondre avec des supervisions, précise Anne Nasielski. Il s'agit de la rencontre de travailleurs d'un même secteur, ayant donc une même fonction mais isolés géographiquement dans leur pratique, où se déploie des stratégies communes de réflexion par rapport à des questions qu'ils se posent. » S'y développe donc tout un travail collectif d'échange de savoirs et de pratiques dont il arrive que le fruit soit communiqué à l'extérieur, comme en 2003 à l'occasion de la journée régionale de l'ATL présentant les problématiques transversales rencontrées par les différentes communes.

Les interventions débouchent également sur des formations : gestion de base de données, conduite de réunion, etc. en lien direct avec l'actualité des coordinateurs. « En tant que spécialiste de l'enfance, nous pensions que des demandes sur la qualité et la politique de l'accueil émergeraient plus tôt, constate Anne Nasielski. C'est venu plus tard, quand les

coordinateurs ont dépassé les questions plus pragmatiques de leur fonction. » En effet, le groupe des coordinateurs Bruxellois vient de publier le résultat d'un travail initié et encadré par l'UPSE sous la forme d'une brochure rédigée collectivement : *Attention, temps libres – Vers une coordination de qualité*. C'est l'un des résultats de leurs observations et d'interviews d'opérateurs mis en relation avec des réflexions sur la qualité et des pratiques locales. Elle est destinée à conserver et à transmettre les acquis de l'expérience de quelques années de coordination communale et se veut également un point de départ d'une réflexion sur le secteur ATL.

L'équipe de l'UPSE s'est aussi attelée tout un temps à la rédaction d'une newsletter. Facteur de lien, cette lettre d'information présentait régulièrement les nouvelles du secteurs. « Nous les accompagnons par divers moyens pour que, vu le turnover des coordinateurs, les acquis ne se perdent pas », dit Anne Nasielski. Et ces coordinateurs répondent présents. Sous le générique de la professionnalisation de leur fonction, ils en retirent une méthode de réflexion commune, des stratégies d'actions concrètes, une légitimité de la collectivité, un guide des bonnes pratiques. « Nous leur donnons les outils pour que ces rencontres et ces échanges perdurent au-delà de notre contribution actuelle », conclut Anne Nasielski.

Note

Cette brochure s'adresse aux coordinateurs ATL, aux membres des CCA, aux mandataires communaux et à toute personne intéressée par l'ATL. Elle est envoyée sur demande.

Contacts

Noëlla Lété
Province du Brabant wallon
Avenue Einstein, 2 à 1300 Wavre
Tél. : 010 23 62 37
Courriel : egalitedeschances@brabantwallon.be

Salvatore Ali
Promemploi
Rue des Déportés, 140 à 6700 Arlon
Tél. : 063 24 25 26
Courriel : salvatore.ali@promemploi.be
Site : <http://www.promemploi.be>

Anne Nasielski
Unité Politiques et Services à l'Enfance
Ecole de Santé Publique de l'ULB, route de Lennik 808 CP 597 à 1070 Bruxelles
Courriel : anne.nasielski@ulb.ac.be
Site : <http://www.grandirabruelles.be>